

# La Lettre de l'Observatoire national de la petite enfance

Septembre 2008



4

Suivez désormais les séances bimestrielles de l'Observatoire national de la petite enfance, grâce à La Lettre ! Le résumé des interventions des chercheurs invités, le compte rendu des débats et les brèves vous permettront d'être informés des thématiques débattues autour de la petite enfance.



## Assistantes maternelles : vers une plus grande professionnalisation ?

Séance du 2 juin 2008

Comment les assistantes maternelles perçoivent-elles leur activité et son évolution ? Quel dialogue entretiennent-elles avec les relais d'assistantes maternelles ? Deux études récentes conduites par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) apportent un éclairage sur un métier qui tend à se professionnaliser de plus en plus.



### → Au sommaire de ce numéro :

- **Le métier d'assistante maternelle**  
E. David-Alberola, sociologue, Credoc
- **Evaluation des relais assistantes maternelles**  
C. Olm, statisticienne, Credoc
- **Trois questions à...**  
S. Le Chevillier, responsable du département enfance et parentalité, Cnaf

L'Observatoire national de la petite enfance recueille et coordonne des travaux menés sur la petite enfance. Piloté par la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales), cet Observatoire regroupe la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le ministère de l'Education nationale et la Ccmsa (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole).





## Chiffres

Les assistantes maternelles « indépendantes », employées par des parents, constituent le premier mode de garde des enfants de moins de 6 ans. Elles sont environ 270 000 et accueillent près de 706 000 enfants.

## → Le métier d'assistante maternelle

L'étude qualitative menée par le Credoc auprès de 61 assistantes maternelles agréées permet de mieux cerner comment elles appréhendent leur métier.

Premier constat sur leur parcours : souvent peu diplômées, les assistantes maternelles ont acquis une faible expérience professionnelle avant d'exercer ce métier, majoritairement choisi « par défaut », plus que « par vocation ».

Trois profils se dégagent des entretiens. Le premier comprend les assistantes maternelles qui mettent en avant leurs compétences purement professionnelles. À contrario, pour le deuxième, l'amour maternel suffit à assumer cette activité faite de douceur et de patience. Enfin, le troisième est composé des « pragmatiques de la petite enfance » valorisant leur capacité en termes d'écoute, de pédagogie, etc.

La plupart des assistantes maternelles perçoivent la formation comme un enjeu important pour le devenir de leur activité. Certaines avancent l'idée de créer un diplôme. Elles évoquent également un besoin plus large d'accompagnement des pratiques quotidiennes. Elles déplorent leur isolement et recherchent des lieux de socialisation ; lorsqu'il existe, le relais assistantes maternelles (Ram) satisfait plus ou moins cette demande.

À l'exception de la mensualisation et de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), les assistantes maternelles connaissent peu le texte de la convention collective. Mais elles approuvent majoritairement les nouveaux textes réglementaires et les avancées professionnelles qu'ils représentent.

La relation avec les parents est perçue comme relativement équilibrée, même si l'accent est mis sur le problème que pose en général la négociation salariale. Jugeant leurs revenus insuffisants, les assistantes maternelles se montrent par ailleurs très inquiètes pour leur retraite. Enfin, la plupart d'entre elles déclarent adhérer à une association ou une fédération d'assistantes maternelles. Malgré un faible investissement, elles savent et expriment ce qu'il faudrait améliorer pour une « réelle » considération de leur activité.

*E. David-Alberola, Credoc*





## Pour en savoir plus sur les recherches présentées

Elodie David Alberola,  
Mathieu Angotti,  
Manon Brezault,  
Christine Olm :  
« Evaluation des relais  
assistantes maternelles »,  
Credoc, juin 2008

Elodie David Alberola,  
Milan Momic :  
« Le métier d'assistante  
maternelle »,  
Etudes et résultats n°635,  
mai 2008

## → L'évaluation des relais assistantes maternelles

Cette étude du Credoc s'appuie sur une série d'entretiens menés auprès des acteurs de 10 relais assistantes maternelles (Ram), de plus de 400 assistantes maternelles et de 100 parents.

Plusieurs enseignements se dégagent des entretiens conduits auprès des acteurs des Ram. Concernant la mise en relation de l'offre et de la demande, on relève une ligne de démarcation entre les animatrices des Ram qui respectent un principe de neutralité, et celles qui opèrent une présélection avant de fournir la liste des assistantes maternelles aux parents.

Sur la question de la professionnalisation des assistantes maternelles, les Ram s'en tiennent généralement à leurs prérogatives légitimes : informations sur le cadre légal de la relation employeur et employé, conseils personnalisés, accompagnement de la pratique professionnelle...

Par ailleurs, il existe une forte corrélation entre la fréquentation du relais et le suivi de la formation initiale.

Au vu des entretiens menés auprès des assistantes maternelles, il s'avère que 97 % d'entre elles connaissent l'existence du Ram. Trois critères les incitent à fréquenter cette structure : l'information, l'animation et la professionnalisation. Le Ram répond en général à leurs attentes.

Concernant la professionnalisation, on constate que les assistantes maternelles qui fréquentent le Ram au moins une fois par mois acquièrent leurs compétences plutôt via ce relais, que dans le cadre de la formation Pmi. À la question, « *en cas de conflit ou de difficultés avec les parents, à qui demanderiez-vous de l'aide ou des conseils ?* » : les trois quarts des assistantes maternelles citent le Ram.

Enfin, sur la question du recrutement, l'étude révèle que le relais est très souvent utilisé par les parents pour recruter une assistante maternelle.

C. Olm, Credoc





## A venir

L'édition 2007 de la publication annuelle de l'Observatoire national de la petite enfance « L'accueil du jeune enfant » paraîtra fin octobre et sera disponible sur le site [caf.fr](http://caf.fr). Cette publication rend compte de données statistiques de l'accueil des enfants de moins de 6 ans, c'est-à-dire des données concernant les différents modes de garde proposés aux familles. Un chapitre est consacré aux métiers de la petite enfance, dont les assistantes maternelles.

La prochaine *Lettre de l'Observatoire national de la petite enfance* traitera des professionnels des établissements d'accueil collectif, thème abordé lors de la séance de l'Observatoire du 17 novembre 2008.

## → Trois questions à...

*Sylvie Le Chevillier, responsable du département enfance et parentalité à la Direction des politiques familiale et sociale de la Cnaf*

### La professionnalisation des assistantes maternelles est-elle pour bientôt ?

Leur professionnalisation est déjà engagée, mais elle se heurte encore à des freins conjoncturels. Aujourd'hui, la formation initiale ne permet pas d'assurer le renouvellement des assistantes maternelles qui partent à la retraite. Or, corrélativement, la demande des familles s'accroît. Il faut tâcher de répondre à cette équation tout en tendant vers une plus grande professionnalisation.

### Cette professionnalisation ne risque-t-elle pas d'entraîner une hausse tarifaire ?

Il existe effectivement un risque qu'en contrepartie les assistantes maternelles revendiquent une hausse du plafond des tarifs ; d'où un coût plus élevé pour les finances publiques sans augmentation du nombre de places.

### Par ailleurs, le rôle des relais assistantes maternelles ne devrait-il pas être valorisé ?

Il serait utile que leur rôle soit renforcé vis-à-vis des assistantes maternelles et des familles, mais aussi que leur offre soit moins hétérogène. À l'heure où les pouvoirs publics et les professionnels de la petite enfance réfléchissent à la mise en place d'un droit opposable à la garde d'enfant, il serait intéressant de faire évoluer leurs missions.



## Contacts Cnaf

- > Dser - Danielle Boyer  
[danielle.boyer@cnaf.fr](mailto:danielle.boyer@cnaf.fr)
- > Das - Laurent Ortalda  
[laurent.ortalda@cnaf.fr](mailto:laurent.ortalda@cnaf.fr)
- > Dpt. Communication -  
Véronique Kassai  
[veronique.kassai@cnaf.fr](mailto:veronique.kassai@cnaf.fr)